



La Pologne : la nouvelle voix de l'Union européenne

La présidence polonaise de l'Union européenne débute le 1^{er} juillet 2011. Elle s'inscrit dans le cadre d'une co-présidence⁽¹⁾ Pologne-Danemark-Chypre (juillet 2011-décembre 2012) dont le principal défi sera de relancer la croissance et d'augmenter la compétitivité de l'Europe, ainsi que de préparer le cadre financier de l'UE pour la période 2014-2020.

Lors du dernier Conseil des ministres de l'Union européenne la Pologne, acteur stratégique de l'Union européenne, a présenté son programme de travail pour six mois. Son objectif : « *remettre l'Union européenne sur les rails du développement économique et politique* ». Trois priorités ont ainsi été formulées : « *l'intégration européenne en tant que source de croissance, une Europe sûre et une Europe qui tire profit de l'ouverture* ».

Un budget ambitieux pour...

La Pologne devra s'assurer de pouvoir bénéficier d'un budget communautaire fort et ambitieux. Ce pays souhaite en effet préparer l'offre financière la plus avantageuse pour l'ensemble de la Communauté européenne. Avec les autres Etats co-présidents, elle a donc convenu de suivre un calendrier très strict sur le futur cadre financier. Le but recherché est que l'ensemble du paquet législatif (sorti le 29/06/11) soit adopté avant fin 2013. Selon la présidence polonaise, le budget européen, alimenté par de nouvelles ressources propres, devra être « *un instrument d'investissement contribuant à une croissance économique durable en Europe* »⁽²⁾.



José Manuel Barroso, président de la CE, a donné une conférence de presse conjointe sur le débat du PE concernant le début de la présidence polonaise du Conseil de l'UE, avec Donald Tusk, premier ministre polonais, et Jerzy Buzek, président du PE.

...promouvoir la croissance et l'intégration...

La présidence polonaise souhaite que ce nouveau budget confirme les effets positifs d'une plus grande coopération face à la crise économique. Elle souligne l'importance fondamentale de la politique de cohésion dont les bénéficiaires profitent à tous les Etats membres. Un courrier a été adressé en ce sens aux Commissaires européens au Budget, à la Politique régionale et à l'Agriculture. Son contenu fait part de la volonté que cette future politique de cohésion puisse bénéficier d'un budget au moins équivalent à l'actuel. Ce message politique clair destiné à l'« *exécutif* » européen valorise l'importance de la politique de cohésion comme pilier de la stratégie UE 2020, clé de voûte du renouveau européen.

....renforcer la sécurité (alimentaire)...

Selon la présidence polonaise, une « *Europe sûre* » implique un affermissement de sa sécurité macro-économique et la mise en place d'une nouvelle stratégie énergétique.

Le gouvernement polonais affirme également la nécessité d'une Politique agricole commune réformée utilisant efficacement les fonds communautaires. La consolidation de la PAC devrait « *maintenir son orientation vers le marché, prendre en compte les biens publics, y compris la sécurité alimentaire et le développement plurifonctionnel de l'agriculture et du monde rural* », comme l'a exprimé le ministre polonais de l'Agriculture, Marek Sawicki, lors d'une conférence de presse au Parlement européen. Paiements directs et soutien au développement rural

1. Conformément au traité de Lisbonne, la co-présidence joue un rôle important, notamment celui d'assurer la cohérence des actions de l'UE. L'action stratégique et prospective de l'UE s'est avérée peu effective dans une durée de six mois. Le traité de Lisbonne a donc renforcé la collaboration, pour une action qui s'inscrit dans une durée d'un an et demi, poursuivie par un trio de pays, soit maintenant la Pologne, le Danemark et Chypre de juillet 2011 à décembre 2012.

2. Conseil des ministres du 31 mai 2011, Donald Tusk, premier ministre polonais.

constitueront ainsi des éléments-clés de la Politique agricole commune réformée. La Pologne, consciente de la crise de confiance généralisée envers la PAC, a souligné qu'elle garantirait que : « *le premier pilier serve à payer les aides et récompenser les exploitants respectueux des normes exigeantes en matière de qualité, de protection de l'environnement et de bien-être des animaux* ». La mise en place de paiements complémentaires pour les agriculteurs travaillant dans des situations difficiles ou dans des zones importantes pour la protection et la conservation de l'environnement a été demandée. La présidence polonaise a souhaité que les fonds développement rural du second pilier puissent se concentrer sur l'innovation, l'éner-

gie renouvelable et la modernisation des exploitations. La préoccupation de la présidence est de parvenir à conduire de façon parallèle les négociations financières et celles liées aux instruments de la PAC, en gardant pour objectif la réduction des charges administratives.

...et défendre l'ouverture de l'Europe

La Pologne soutiendra une Politique étrangère et de sécurité commune (PESC) destinée à renforcer la position de l'UE sur la scène internationale. Le mot d'ordre sera d'assurer le rôle crucial de la politique commerciale de l'UE. Il lui apparaît donc essentiel de finaliser le présent cycle de négociations commerciales multilatérales

dans le cadre de l'OMC et de favoriser la progression des accords commerciaux en mettant l'accent sur l'accès au marché, la protection de la propriété intellectuelle et la levée des obstacles commerciaux.

La Pologne adopte ici un jeu d'équilibre délicat entre les nombreuses priorités de son agenda, notamment la réforme de la politique de cohésion et de la politique agricole commune avec un budget qu'elle espère conséquent et largement alimenté par ses partenaires européens. Pour les six mois à venir, la Pologne portera sans aucun doute « l'habit communautaire », c'est-à-dire celui de l'intérêt général.

Amélie CHAUVELLE
Chambres d'agriculture France
Pôle Europe et Action Internationale

Green week

Utiliser moins, vivre mieux

La 11^e édition de la « Semaine verte », la plus grande conférence annuelle sur la politique européenne de l'environnement, s'est tenue du 24 au 27 mai 2011 à Bruxelles et a été relayée un peu partout en Europe. Organisée par la Commission européenne, elle avait pour thème l'efficacité des ressources : « Utiliser moins, vivre mieux ».

Dans le cadre de la *Green Week*, la Commission européenne a organisé 40 conférences sur les défis à relever face à l'épuisement des ressources en mettant en avant les solutions qui peuvent être apportées par l'éco-innovation, les stratégies publiques et privées et les modalités de financement des dispositifs et stratégies liés à cette problématique.

Janez Potocnik, commissaire à l'Environnement a rappelé que « selon la FAO, la Terre est actuellement peuplée de 9 milliards d'Humains, ce qui revient à nourrir chaque jour 140 000 bouches supplémentaires. Beaucoup de ressources ont longtemps été bon marché, ce qui nous a conduit à considérer qu'elles étaient inépuisables. Leur prix ne reflète cependant pas leur véritable valeur. « Utiliser moins nous permettra de vivre mieux ». Préserver les écosystèmes et par conséquent les services qu'ils fournissent,

améliorera notre capacité à résister au changement climatique. Les synergies entre les différentes politiques doivent être renforcées et nous devons nous assurer que l'efficacité des ressources soit présente dans toutes les politiques.

Le COPA-COGECA, dont le stand se situait à proximité des organisations

environnementales, a tenu à démontrer la manière dont le secteur agricole européen continue d'améliorer son efficacité en matière d'utilisation des ressources. Des solutions innovantes sans effets négatifs sur la productivité ont été présentées. Deux experts de l'APCA, Arnaud Gauffier et Philippe Touchais ont ainsi exposé plusieurs systèmes de réduction énergétique sur les exploitations (bâtiments hors sol, chaudière à biomasse...) et de récupération des déchets issus des exploitations agricoles.

Amélie CHAUVELLE
Chambres d'agriculture France
Pôle Europe et Action internationale

